

NOM - Prénom	Date inscription
Mail	Téléphone
Adresse	

	Nom cours / carnet	Cotisation	Prix T1	Prix T2	Prix T3
Cotisation		30 €			
Cours 1					
Cours 2					
Cours 3					
Carnet					
Réduction 2 cours (-50 €) 3 cours (-70 € suppl)					
Réduction moins de 30 ans (10 %)					
	Total chèques	30 €			

Il y a 33 cours dans l'année répartis sur trois trimestres de 11 cours. Les cours sont suspendus lors des vacances scolaires de la zone B. Les cours sont payables en 3 chèques encaissés en début de chaque trimestre.

Cours	Horaire		Prix (€) à l'année payable en 3 chèques		Carnet 10 cours
			Inscription avant le 15 Sept.	Inscription après le 15 Sept.	
Peinture : Init. techniques	Lundi	10h30-13h00	750 (3 x 250)	870 (3 x 290)	300
Peinture : Approf. /Rech. N1	Lundi	13h30-16h00	750 (3 x 250)	870 (3 x 290)	300
Peinture : Approf. /Rech. N2	Lundi	16h30-19h00	750 (3 x 250)	870 (3 x 290)	300
Dessin contemporain	Mardi	13h00-15h00	600 (3 x 200)	690 (3 x 230)	240
Portrait (modèle)	Mardi	15h30-17h30	780 (3 x 260)	900 (3 x 300)	300
Atelier Libre (modèle)	Mercredi	10h00-12h00	330 (3 x 110)	375 (3 x 125)	150
Modèle vivant (modèle)	Mercredi	12h30-14h30	780 (3 x 260)	900 (3 x 300)	300
Pastel	Mercredi	15h00-17h00	600 (3 x 200)	690 (3 x 230)	240
Carnet atelier 1	Jeudi	09H00-11h00	600 (3 x 200)	690 (3 x 230)	240
Carnet atelier 2	Jeudi	11h15-13h15	600 (3 x 200)	690 (3 x 230)	240
Carnet de voyage	Jeudi	14h00-16h30	750 (3 x 250)	870 (3 x 290)	300
Aquarelle	Vendredi	09H00-11h00	600 (3 x 200)	690 (3 x 230)	240
Portrait	Vendredi	11h15-13h15	600 (3 x 200)	690 (3 x 230)	240

Conditions Générales de Vente

Les conditions générales de vente détaillent les conditions dans lesquelles les adhérents à l'Académie Libre bénéficient des prestations offertes par cette Association.

1. Généralités

L'année de référence pour les cours est l'année scolaire de la zone académique B. Elle est divisée en trois trimestres de 11 séances chacun. Les cours se déroulent du lundi au vendredi. Ils ont lieu à l'atelier de Venelles. Les cours sont suspendus pendant les vacances scolaires, sauf éventuellement en cas de rattrapage. Des stages peuvent également être organisés par des professeurs le week-end et les vacances scolaires.

2. Inscription et paiement

Deux types d'inscription sont disponibles, à l'année ou au carnet. Dans tous les cas, l'adhésion à l'Association est obligatoire. La cotisation d'adhésion est fixe ; elle se règle par chèque.

a) Inscription à l'année

L'inscription à l'année bénéficie du meilleur tarif de l'Académie. En début d'année, le paiement des cours se fait avec trois chèques, un pour chaque trimestre, qui seront encaissés progressivement par l'Association au début de chaque trimestre. Pour une inscription en cours d'année, le tarif du trimestre en cours sera calculé au prorata des séances de cours restantes. Dans ce dernier cas les réductions ne s'appliquent pas.

b) Inscription au carnet

Le carnet permet un engagement sur un petit nombre de séances. Les carnets de tickets sont spécifiques d'un cours et ne sont valables que pour l'année scolaire en cours. Une fois acheté, l'adhérent gère ses séances avec les professeurs. Les carnets ne bénéficient d'aucune réduction.

3. Réductions

Pour une inscription à un 2ème cours sur l'année, la réduction est de 50 € par trimestre. Pour une inscription à un 3ème cours sur l'année, la réduction est de 70 € supplémentaire, soit une réduction totale de 120€ par trimestre. Pour un adhérent jeune de moins de 30 ans la réduction est de 10 % et s'applique au tarif de base éventuellement diminué des réductions pour une inscription à plusieurs cours. Les réductions ne s'appliquent ni aux carnets ni à l'atelier libre. Les inscriptions anticipées, c'est à dire enregistrées entre juin et quelques jours avant le début des cours, bénéficient d'une décote. Le créneau des inscriptions anticipées est précisé tous les ans. Pour la décote voir le grille annuelle des tarifs.

4. Remboursement

Les remboursements ne pourront se faire que sur présentation d'un certificat médical. Le montant du remboursement est calculé sur la base du nombre de séances manquées sur la période couverte par le certificat. Les carnets ne sont pas remboursés mais sur présentation d'un certificat médical ils seront prolongés l'année suivante.

5. Rattrapages

Dans la limite des places disponibles, une séance manquée peut être rattrapée dans un cours de l'Académie, en accord avec le professeur concerné. Pour un rattrapage dans un cours au tarif de base plus élevé que le cours d'origine nous demandons le paiement de la différence de tarif ramenée au cours (sans tenir compte des réductions).

6. Tarifs

Les tarifs des cours et des stages sont disponibles sur le site Internet de l'Académie : <https://academielibre.com/cours/>